Abénakis du Québec - Territoire ancestral - Ndakinna - Revendications et assertions

Odanak

Sélectionner une revendication ou une négociation : Abénakis du Québec - Territoire ancestral - Ndakinna (Assertion) | Masquer la carte

Abénakis du Québec - Territoire ancestral - Ndakinna

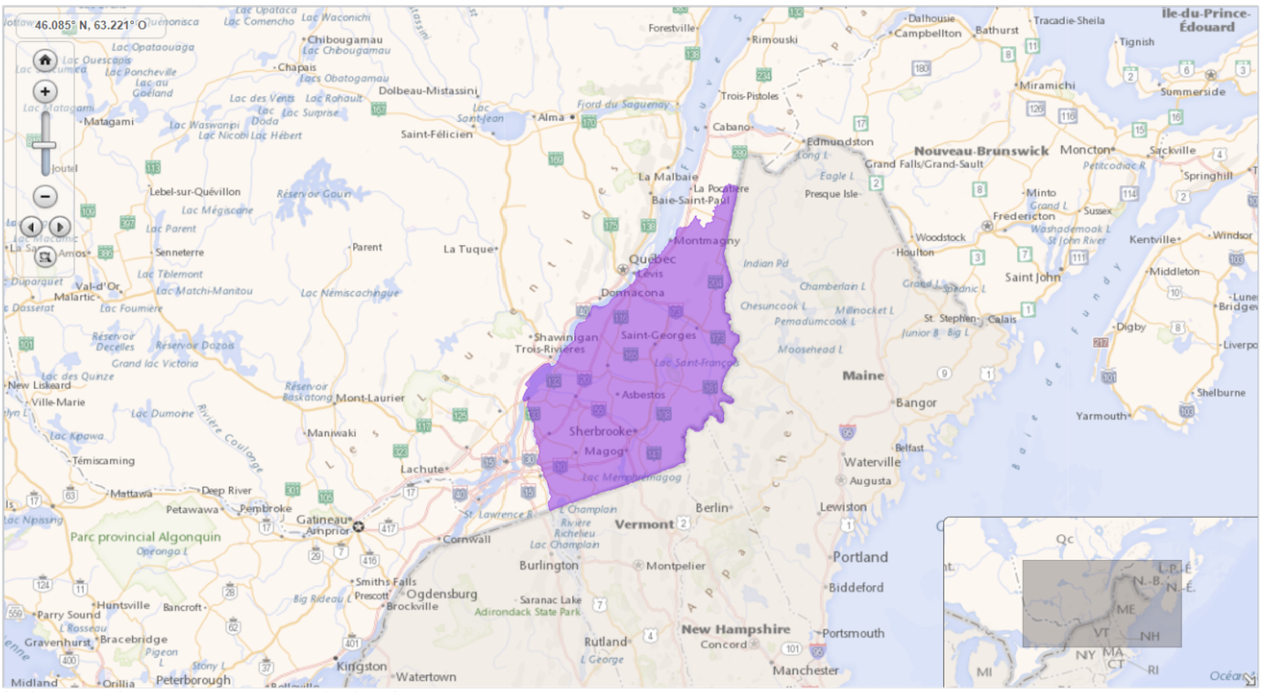

Autre appellation :	**Wabanahiak**
Processus/Type :	**Assertion**
Étape :	**Territoire traditionnel**
Sommaire	**Territoire ancestral allégué des Abénakis du Québec à l'intérieur de la portion canadienne du Ndakinna, tels que définis par le Grand conseil de la Nation Waban-aki.** **Le Ndakinna est parfois décrit comme étant "notre territoire" ou Wabanahiak par les Abénakis. Sa portion canadienne comprend le territoire ancestral allégué des Abénakis ainsi que les territoires de chasse familiaux qu'ils auraient fréquenté au XIXe siècle.**

▼ **Principaux renseignements**

Historique de la Nation Waban Aki

Historique Nation Waban Aki (par le GCNWA)

Les territoires traditionnels peuvent être décrits ou représentés de diverses façons : descriptions narratives, études sur l'utilisation traditionnelle, protocoles de consultation, limites des ententes et autres formes géographiques qui délimitent l'utilisation ou l'occupation historique d'un secteur par un groupe autochtone (ou une approximation). Un territoire traditionnel peut être revendiqué (dans le cadre de revendications globales, de procédures judiciaires, de déclarations publiques de droits, etc.) ou être « établis » par les tribunaux. Dans le SIDAIT, les territoires traditionnels sont représentés par des ensembles de données (soit

publiques de droits, etc.) ou être « établis » par les tribunaux. Dans le SIDAIT, les territoires traditionnels sont représentés par des ensembles de données (soit sur la carte interactive, soit dans des fichiers GéoPDF, sous « Entités géographiques connexes ») accompagnés de métadonnées connexes (données textuelles concernant la source d'information) et, s'il y a lieu, de la raison d'être de l'ensemble de données.

Renseignements sur la représentation des territoires traditionnels dans le SIDAIT

Cette représentation du territoire traditionnel allégué est fournie à des fins d'illustration et d'information seulement. Elle a été dessinée à partir de données obtenues de sources publiques et est diffusée au moyen du SIDAIT à titre de service public destiné à informer les décideurs des assertions et intérêts connus des groupes autochtones au Canada. Sa Majesté du Chef du Canada (MAINC) n'exprime aucune position quant à ces assertions ou aux intérêts connexes. Sa Majesté du Chef du Canada (MAINC) ne garantit pas l'exactitude ou l'intégralité des renseignements qui y sont publiés. Les frontières qui y figurent sont approximatives et pourraient faire l'objet de révisions ultérieures. Sa Majesté du Chef du Canada (MAINC) n'assume aucune responsabilité légale ou autre concernant les pertes ou les préjudices pouvant découler de l'utilisation de cette représentation.

- **Mise en œuvre**
- **Organisations connexes : (1)**
- **Collectivités concernées : (2)**
- **Entités géographiques connexes :**
- **Documents connexes**
- **Renseignements supplémentaires :**

Dernière mise à jour : 2018-03-14

Personne-ressource :

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec l'Unité de la consultation et de l'accommodement d'AANC, à UCA-CAU@aadnc-aandc.gc.ca
Veuillez cliquer sur le lien Aide pour signaler une erreur ou formuler des commentaires.

Avertissement :

Cette information est fournie à titre de service public et sans garantie, implicite ou autre, quant à son exactitude, à sa fiabilité ou à son exhaustivité. En outre, toute référence à d'autres sites Web et sources d'information ne constitue pas une approbation de ces sources ni de leur contenu. En aucune circonstance le gouvernement du Canada ne sera tenu responsable à l'égard d'une personne, d'une entreprise ou d'une entité commerciale de conséquences présumées, directes ou indirectes, ou d'autres dommages causés par l'utilisation de ces renseignements.

Signaler un problème ou une erreur sur cette page

Partagez cette page

Date de modification : 2021-04-01